



Comité de Direction

Du 01 février 2023

A 18 heures 30

Membres présents :

Mmes C.LEGEARD – P.SERFATY

Mrs V.DUBOURG - D.ROUXELIN – JP.LOUISE - O.LECOEUR – R.ROUX -
M.QUESNEL - D.CHANCEREL - G.PACILLY – J.LUCAS -G.DORIZON –
S.HAMON

Mme C.MARIETTE (en visio)

Membres excusés :

Mme P.EVAIN

Mrs JC.NEEL – A.LEFEVRE – W.LEDOYEN – F.PAING

Ordre du jour

1. Condoléances, remerciements, félicitations, informations diverses
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2022
3. Pyramide des compétitions séniors
4. Commission des jeunes et actions techniques
5. Projet « Réussir 2024 »
6. Règlements – FMI - Arbitrage
7. Remise du chèque de l'action Téléthon et modalités d'organisation
8. Etablissement d'une vérification des terrains par la commission suite aux arrêts
9. Homologation d'une demande d'entente
10. Mise en place d'un cahier des charges (tournois des clubs) et décision des aides versées
11. Questions diverses
12. Clôture du Président

Accueil par le président : condoléances – remerciements – félicitations – informations diverses :

Le district présente ses condoléances aux familles de M. J. JOUANNE, V. GREUTE, et de M. J. RATOUIS, arbitres et dirigeants du District. Ainsi qu'à M. LEREVEREND pour le décès de son frère.

Remerciements pour les nombreuses cartes de vœux reçues des différents élus FFF, Ligue, Districts et partenaires. Félicitations aux clubs sélectionnés pour les finales Futsal U13G qui se dérouleront le 11 février à AGNEAUX.

Approbation du procès-verbal de la réunion du comité de direction du 12 décembre 2022 :

Celui-ci est adopté à l'unanimité par les membres présents.

Pyramide des compétitions seniors : V. DUBOURG

Divers projets et orientations

Sous toutes réserves, les prévisions de montées et de descentes seront de 4 montées de D1 en R3. La Ligue annonce déjà, avec la suppression de deux groupes de R3, que le nombre de descentes de R3 en D1 pourrait aller jusqu'à 10. En conséquence, descendraient, en plus des 10, 11 et 12^{ème} un nombre d'équipe nécessaire pour permettre la mise en place de 2 groupes de 12 équipes.

La LFA a interdit aux Districts de créer des divisions autres que D1, D2, D3, D4 et D5 pour leurs championnats. Cette décision annule le projet de création d'une division D1 « Elite » permettant de limiter l'impact des nombreuses descentes de R3 en D1. D'autres pistes sont étudiées par le comité de direction pour limiter les nombreuses descentes engendrées par la réforme du championnat de Ligue mais ne pourront vraisemblablement pas se mettre en place cette saison.

Le District communiquera sur ces bouleversements dès qu'il aura établi un projet de pyramide fiable une fois que toutes les données concernant la réforme des championnats fédéraux et des championnats de Ligue seront connues.

Commission jeunes et actions techniques : Guy DORIZON

Modalités des demandes de reports pour les compétitions jeunes phase printemps et validation des souhaits des clubs de compétitions jeunes phase printemps : les nombreux matchs remis en jeunes le sont pour un motif récurrent : « manque d'effectifs ». Cette tendance doit être influée pour assurer une meilleure régulation de la deuxième phase du championnat jeunes.

En réunion au District le 16 janvier dernier, les clubs présents en nombre, se sont engagés à respecter le calendrier. La commission des jeunes a décidé de mettre



en place une charte de bonne conduite, elle fixe des règles de fonctionnement applicables et obligatoires sur l'ensemble des compétitions, championnats, challenges, modules, coupes, filles et garçons pour les catégories Football à 11 : U18 et U15 – football à 8 : U11 et U13G et U11F, U13F et U16F.

Les membres du comité de direction ayant approuvé l'application de ces nouvelles règles de fonctionnement des championnats jeunes, filles et garçons, elles seront donc effectives dès la reprise des championnats de printemps du District de la Manche, saison 2022-2023.

Point du projet « Réussir 2024 » :

Les travaux du projet « réussir 2024 » ont été menés dans les délais par la majorité des groupes de travail, une réunion d'échanges et de présentation a eu lieu avec le groupe miroir. Nous étions en attente de la réception d'un des groupes, celui-ci ayant connu des difficultés de calendrier et d'organisation. La conclusion des travaux de ce groupe est aujourd'hui effective, nous allons pouvoir reprendre nos travaux avec un décalage dans les délais initiaux. Nous élaborons aujourd'hui un nouveau plan de mise en place et de poursuite des échanges.

Les responsables des groupes de travail -au complet- vont se réunir avec le groupe miroir pour proposer une synthèse des projets prioritaires. Cette analyse sera proposée lors d'une réunion d'échanges avec le Comité de direction pour acter un programme d'actions précises, un cahier des charges et des modalités d'application.

La phase opérationnelle sera officialisée avant l'Assemblée générale de juin et activée à la reprise de la prochaine saison.

Règlements – FMI - arbitrage : D. ROUXELIN

Pour donner suite aux nombreux dysfonctionnements de la nouvelle version de la F.M.I qui obligeait de trop nombreux clubs à revenir à la feuille de match papier, Denis ROUXELIN, a demandé aux clubs de revenir à l'ancienne version. La situation est désormais revenue à la normale.

Arbitrage : 15 candidats arbitres se sont inscrits à la prochaine F.I.A mais malheureusement très peu d'adultes. Concernant les candidats de la précédente session, ils ont tous été admis sauf une candidate. Elle pourra néanmoins se réinscrire à une prochaine session.

Remise de chèque de l'action « Téléthon » :

Le District a organisé en décembre dernier une opération en association avec les clubs de football qui se sont portés volontaires pour récolter des fonds à



destination du Téléthon. L'opération qui consistait à reverser au Téléthon « 1 euro par but marqué » a connu un vif succès auprès des clubs du district de la Manche. Grâce à la générosité de tous et à la contribution du District de la Manche, nous remettrons prochainement à l'AFM Téléthon un chèque d'un montant de 2500 euros. Comme tous les ans une manifestation sera organisée au district pour une remise officielle de ce chèque afin de marquer l'intérêt que porte le district à cette action.

Etablissement et vérifications par la commission des terrains par suite de fermetures : D. ROUXELIN.

Vu le nombre d'arrêtés municipaux pas forcément justifiés, le District rappelle que les règlements permettent de mandater un membre de la commission des terrains afin de vérifier, l'état réel du ou des terrains concernés par un arrêté municipal.

Homologation d'une entente : V. DUBOURG

Validation par le Comité de Direction à l'unanimité des élus présents de la demande d'entente U15 entre les clubs de Cérences, Gavray, Fc du Thar et Saint Jean des Champs. (demande conforme aux textes en vigueur, parvenue au District de la Manche le 28 janvier 2023.)

Mise en place d'un cahier des charges et décision des aides versées lors de tournois organisés par les clubs : V. DUBOURG

Le District a répertorié une dizaine de clubs qui organisent chaque saison des tournois de jeunes de différents niveaux et qui sollicitent l'aide du District dans leur organisation. Le District offre traditionnellement les goûters aux jeunes participants. Il a été constaté quelques dérives la saison dernière et le Comité de Direction souhaite donc que l'aide versée aux clubs organisateurs s'inscrive dans le cadre d'une convention entre le District et les clubs concernés.

Pour établir cette convention, le District a décidé de proposer un barème de dotations dont le montant sera fixé en fonction du niveau du tournoi, de la notoriété de celui-ci et de sa contribution à l'animation et à l'image de nos territoires et de son dynamisme sportif. Un cahier des charges précis sera demandé aux clubs, les aides seront versées chaque année, pour lesquelles le club présentera une demande qui sera étudiée, la notion de renouvellement automatique étant caduque.

Questions diverses :



Olivier LECOEUR : précise qu'un devis a été établi pour le remplacement des néons et autres lampes classiques par des Leds. Des devis ayant été demandé à différentes entreprises, dont nos partenaires qui sont naturellement sollicités en priorité, le District fera un choix dans les meilleurs délais.

Cathy LEGEARD : transmet une demande de Maxime COLETTE qui souhaiterait la présence d'un salarié du District pour aider à l'organisation du championnat féminin.

Le président et différents élus rappellent qu'il est indispensable d'établir un listing des tâches à effectuer en précisant les besoins humains pour les réaliser. Les commissions ont vocation première à gérer leur fonctionnement et leur organisation, c'est l'essentiel de leur mission et de leur existence. Les agents du district intervenant dans des missions nécessitant leur expertise et leur technicité. Il n'est ni possible d'embaucher ni de mettre un salarié à temps complet pour gérer le fonctionnement de la commission féminine ni d'une autre commission. Notre masse salariale aujourd'hui maîtrisée se doit de le rester. Le rôle des agents est d'apporter une aide aux actions de toutes les commissions, il faut cependant se rappeler que leurs missions ne doivent pas remplacer le travail des bénévoles, organisation fondamentale de notre instance sportive. Un transfert des tâches des élus aux salariés amène des dysfonctionnements : récupérations impactant le quotidien, qualité du service global du aux clubs. Le football féminin est désormais arrivé à maturité. Il fait partie intégrale du football et ne doit pas être discriminé par un fonctionnement différent de celui des garçons.

Jean LUCAS : Informe que la convention avec l'US AVRANCHES n'a toujours pas été renouvelée. Le président répond qu'elle est toujours active, appliquée mais en attente de signatures et de précisions sur ses contenus, les emplois du temps chargés des deux parties ont retardé cette démarche.

Daniel CHANCEREL : informe le Comité de Direction que la commission Foot Partagé et nouvelles pratiques organise un plateau foot adapté le 9 février sur les sites de St Georges de Montcocq – Equeurdreville et Juvigny le Tertre. Elle organise également une nouvelle journée du Foot en marchant sur cinq sites de la Manche.

En projet pour 2024, la commission souhaiterait intégrer le programme d'organisation de la semaine para-olympique qui sera mis en place par CDOS.

Patricia SERFATY : remercie le District pour la visite du centre de Clairefontaine du 25 janvier dernier.

Denis ROUXELIN : souhaiterait avoir un retour sur le questionnaire donné aux présidents de clubs lors de la dernière réunion organisée avec le District. Le nécessaire sera fait dans les meilleurs délais.

Information concernant le championnat senior : il reste 27 matchs en retard qui sont programmés en février. Si tous les clubs jouent, nous serons à jour à la reprise du championnat en mars.



Guy DORIZON : remercie la CDA pour avoir désigné des arbitres sur les matchs du tournoi Futsal. Il souligne le bon comportement des joueurs même s'il faut déplorer la distribution de nombreux cartons jaunes en U13 sur les sites du nord Cotentin.

Informations :

- Plateaux « Carnaval » U7 du samedi 4 février : 11 sites ont été répertoriés. Le goûter sera offert par le District. La commission espère que les enfants arriveront déguisés.
- Le Challenge U11 arrive au 4^{ème} tour.
- Le Challenge U13 arrive également au 4^{ème} tour. Les finales se dérouleront sur le site de Bréhal. La visite du site a permis de vérifier la conformité des installations.

Les élus de la municipalité de Bréhal et les principaux dirigeants du club ont convenu que les terrains doivent être améliorés et acceptent d'engager les travaux nécessaires.

La FFF a envoyé le protocole des défis, reste à valider avec le club de la Bréhalaise un endroit abrité pour les Q.C.M.

L'arbitrage sera effectué par des jeunes arbitres encadrés par un arbitre senior et un délégué. Un deuxième arbitre assurera, à l'image de la VAR, le contrôle des situations litigieuses. Les clubs qualifiés seront informés du déroulement de cette journée.

Précisions de dates :

Le championnat U13 reprend en mars,

Pour l'inter District U13, déplacement de deux équipes à Oissel.

Pour les U14, filles et garçons à ARGENTAN le 14 juin et pour les U15, à GALLON le 25 avril.

Chaque déplacement nécessite avec les encadrants près de 40 personnes.

Le District envisage d'utiliser le véhicule six places en plus de la voiture et de louer deux minibus.

- Foot à l'école : les dates des cycles sont toutes programmées avec les écoles.
- Pour l'obtention des labels, les visites conseils sont programmées.
- Une délégation composée de Mrs V. DUBOURG, D. ROUXELIN, J. LUCAS et G. DORIZON s'est rendue sur le site de VILLEDIEU LES POELES pour vérifier la conformité des installations pour l'organisation des finales du Foot en famille (les 17 et 18 juin prochains) dans le respect du cahier des charges.

Vincent DUBOURG :

Dates à retenir :

- Réunions du Comité de Direction : le 2 mars et le 2 avril.
- Réunion du bureau : le 22 mars.



- Réunions de secteur : le 30 mars à PONT-HEBERT, le 4 avril à Les PIEUX, et le 6 avril à BREHAL.
- Tournois Foot plage, sous réserve de l'accord des mairies concernées :
Le 13 juillet à BARNEVILLE,
Le 15 juillet à AGON COUTAINVILLE,
Le 17 juillet à JULLOUVILLE,
Le 19 juillet à TOURLAVILLE,
Le 24 juillet à CARENTAN (sur la plage verte).

Concernant le terrain gonflable que le District compte acquérir, un nouveau devis laisse apparaître une baisse de 30% par rapport au premier. La société basée à Nantes propose, si la vente est conclue, une journée de formation à l'équipe du District qui sera chargée du montage de la structure.

Le tour de table étant terminé, le président clos la séance du comité de direction.

Le secrétaire de la séance,
Michel QUESNEL



Le Président,
Vincent DUBOURG



PV MIS EN LIGNE LE 08 FEVRIER 2023